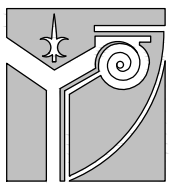


ARCHITECTE:



EMERY

architecte  
Inc.

Tél.: (450) 434-2660  
Fax.: (450) 979-9470  
38 Desjardins Est  
Sainte-Thérèse, Qué.  
J7E 1C1

CONSULTANT:

NOTES GÉNÉRALES:

-L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER SON TRAVAIL, POSSÉDER DES PLANS ÉMIS POUR CONSTRUCTION, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES DIMENSIONS ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTES ERREURS OU OMISSIONS. AUCUN SUPPLÉMENT OU CRÉDIT NE SERA ACCEPTÉ PAR L'ARCHITECTE, À MOINS QU'IL AIT ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE OU LES SIGNATAIRES DU CONTRAT.

-AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.

-AUCUNE FOUILLE DESTRUCTIVE N'AYANT ÉTÉ EFFECTUÉE POUR IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX EXISTANTS, RETOMBÉES DE PLAFOND ET OU AUTRES ÉLÉMENTS EXISTANTS, LES DIFFÉRENTS HAUTEURS, LES DESCRIPTIONS ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS SONT DONC APPROXIMATIVES ET NON EXHAUSTIVES. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE VÉRIFIER ET D'IDENTIFIER SUR LE SITE LES COMPOSITIONS EXACTES DES CLOISONS À DÉMOLIR, MODIFIER ET OU CONSERVER.

-TOUTES LES DIMENSIONS EXISTANTES INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT BASÉES SUR LES PLANS PRÉPARÉS SUITE AU RELEVÉ DES CONDITIONS EXISTANTES. TOUTEFOIS CES DIMENSIONS NE PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PRÉCISES ET OU FINALES NI REPRÉSENTANT EXACTEMENT UN PROFIL FIDÈLE AU BÂTIMENT EXISTANT. PAR CONSÉQUENT, AVANT TOUTE FABRICATION L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE LA CONCORDANCE DES NOUVELLES DIMENSIONS PAR RAPPORT AUX DIMENSIONS EXISTANTES RÉELLES.

-TOUT MATÉRIEL EXISTANT RÉCUPÉRÉ POUR LA NOUVELLE CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE INSPECTÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE AVANT DE PROCÉDER À SON INSTALLATION. LES MATÉRIAUX DEVONT ÊTRE INTACTS, LIBRES DE TOUT DÉBRIS, MOISSISSURES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT POUVANT EN REDUIRE L'EFFICACITÉ.

18.01.16	ÉMIS POUR SOUMISSION	FE
30.04.15	RÉVISION FENESTRATION	FE
01.04.15	ÉMIS POUR SOUMISSION	FE
05.01.15	RÉVISION GÉNÉRALE	FE
DATE	EMIS POUR:	PAR

SCEAU:



CLIENT:

**Val des Lacs**

PROJET:

Rénovation & agrandissement du Centre Communautaire

NOM DU DESSIN:

Coupe longitudinale existant & démolition

PHASE:

COORDINATION

DATE:

5 JANVIER 2015

ECHELLE:

1/4" = 1'-0"

DESSINÉ PAR:

Cyn

CONÇU PAR:

F.E.

No. PROJET:

EA 0812-12

FEUILLE No.:

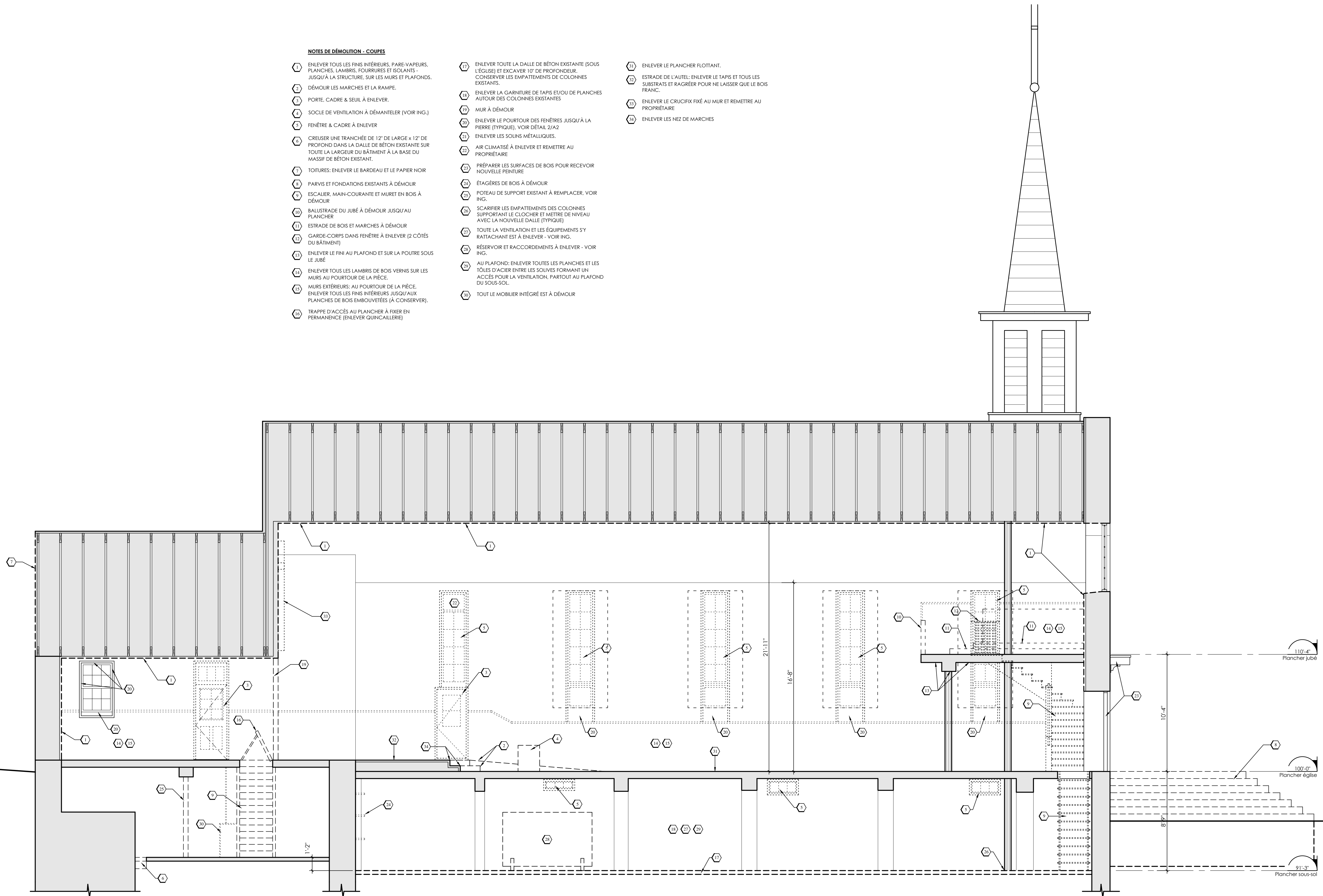
A6

VÉRIFIÉ PAR:

F.E.

NOTES DE DÉMOLITION - COUPES

- 1 ENLEVER TOUS LES FINIS INTÉRIEURS, PARE-VAPEURS, PLANCHES, LAMBRIS, FOURRURES ET ISOLANTS - JUSQU'À LA STRUCTURE, SUR LES MURS ET PLAFONDS.
- 2 DÉMOLIR LES MARCHES ET LA RAMPE.
- 3 PORTE, CADRE & SEUIL À ENLEVER.
- 4 SOCLE DE VENTILATION À DÉMANTÉLER (VOIR ING.)
- 5 FENÊTRE & CADRE À ENLEVER
- 6 CREUSER UNE TRANCHEE DE 12" DE LARGE x 12" DE PROFOND DANS LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE SUR TOUTE LA LARGEUR DU BÂTIMENT À LA BASE DU MASSIF DE BÉTON EXISTANT.
- 7 TOITURES: ENLEVER LE BARDEAU ET LE PAPIER NOIR
- 8 PARVIS ET FONDATIONS EXISTANTS À DÉMOLIR
- 9 ESCALIER, MAIN-COURANTE ET MURET EN BOIS À DÉMOLIR
- 10 BALUSTRADE DU JUBÉ À DÉMOLIR JUSQU'AU PLANCHER
- 11 ESTRADÉ DE BOIS ET MARCHES À DÉMOLIR
- 12 GARDE-CORPS DANS FENÊTRE À ENLEVER (2 CÔTÉS DU BÂTIMENT)
- 13 ENLEVER LE FINI AU PLAFOND ET SUR LA POITRE SOUS LE JUBÉ
- 14 ENLEVER TOUS LES LAMBRIS DE BOIS VERNIS SUR LES MURS AU POURTOUR DE LA PIÈCE.
- 15 MURS EXTÉRIEURS: AU POURTOUR DE LA PIÈCE, ENLEVER TOUS LES FINIS INTÉRIEURS JUSQU'ÀUX PLANCHES DE BOIS EMBOUTÉES (À CONSERVER).
- 16 TRAPPE D'ACCÈS AU PLANCHER À FIXER EN PERMANENCE (ENLEVER QUINCAILLERIE)
- 17 ENLEVER TOUTE LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE (SOUS L'ÉGÛSE) ET EXCAVER 10" DE PROFONDEUR. CONSERVER LES EMPATTEMENTS DE COLONNES EXISTANTS.
- 18 ENLEVER LA GARNITURE DE TAPIS ET/OU DE PLANCHES AUTOUR DES COLONNES EXISTANTES
- 19 MUR À DÉMOLIR
- 20 ENLEVER LE POURTOUR DES FENÊTRES JUSQU'À LA PIERRE (TYPIQUE), VOIR DÉTAIL 2/A2
- 21 ENLEVER LES SOLINS MÉTALLIQUES.
- 22 AIR CLIMATISÉ À ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE
- 23 PRÉPARER LES SURFACES DE BOIS POUR RECEVOIR NOUVELLE PEINTURE
- 24 ÉTAGERES DE BOIS À DÉMOLIR
- 25 POTEAU DE SUPPORT EXISTANT À REMPLACER, VOIR ING.
- 26 SCARIFIER LES EMPATTEMENTS DES COLONNES SUPPORTANT LE CLOCHER ET METTRE DE NIVEAU AVEC LA NOUVELLE DALLE (TYPIQUE)
- 27 TOUTE LA VENTILATION ET LES ÉQUIPEMENTS S'Y RATTACHANT EST À ENLEVER - VOIR ING.
- 28 RÉSERVOIR ET RACCORDEMENTS À ENLEVER - VOIR ING.
- 29 AU PLAFOND: ENLEVER TOUTES LES PLANCHES ET LES TOILES D'ACIER ENTRE LES SOLIVES FORMANT UN ACCÈS POUR LA VENTILATION, PARTOUT AU PLAFOND DU SOUS-SOL.
- 30 TOUT LE MOBILIER INTÉGRÉ EST À DÉMOLIR
- 31 ENLEVER LE PLANCHER FLOTTANT.
- 32 ESTRADÉ DE L'AUTEL: ENLEVER LE TAPIS ET TOUS LES SUBSTRATS ET RAGREER POUR NE LAISSER QUE LE BOIS FRANC.
- 33 ENLEVER LE CRUCIFIX FIXÉ AU MUR ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE
- 34 ENLEVER LES NEZ DE MARCHES



1  
A6 COUPE LONGITUDINALE  
EXISTANT & DÉMOLITION

Ech.: 1/4" = 1'-0"